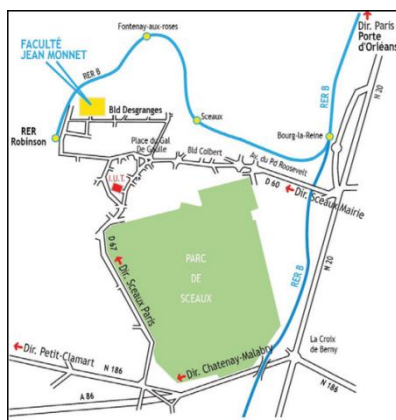


Après un panorama général des divers critères de rattachement susceptibles de fonder les compétences internationales de la France à l'égard des personnes et des biens, dressé en décembre 2014 à l'Université Panthéon-Assas, le troisième cycle de journées d'études *La France et le droit international* se penche sur la pratique française relative à la condition internationale de ces personnes, en attendant de traiter ultérieurement celle des biens. Conformément au principe de base de ces journées, universitaires, magistrats et hauts fonctionnaires s'associent pour examiner, à la lumière du droit international, européen et français, tant la condition des étrangers en France, qu'il s'agisse de l'organisation administrative les concernant, leur entrée et leur sortie du territoire et leurs droits et obligations, que de celle des Français à l'étranger, appréhendée elle aussi à partir de l'organisation administrative y relative, la protection consulaire et l'assistance opérationnelle, l'extradition et des phénomènes nouveaux comme celui des « combattants » dans les groupes djihadistes.



RER B station Robinson, sortie côté guichets



INSTITUT DES HAUTES ETUDES
INTERNATIONALES
Université PANTHEON-ASSAS

institut d'études
I E D P
de droit public
Université Paris Sud

LA FRANCE ET LE DROIT INTERNATIONAL

- 3^{ème} cycle -

La France et la condition internationale des personnes et des biens

2^e journée

La France et la condition internationale des personnes

Vendredi 12 juin 2015

Coordination scientifique : Gérard Cahin, Florence Poirat, Sandra Szurek

Salle Georges Vedel
Faculté Jean Monnet,
54 Boulevard Desgranges 92231 Sceaux

M A T I N

I. Les étrangers en France

Présidence : Florence POIRAT, professeure à l'Université Paris Sud

- 9 h 15 : Accueil
Antoine LATREILLE, Doyen de la Faculté Jean Monnet
- 9 h 30 : *Les sources du droit des étrangers en France*
Karine PARROT, professeure à l'Université de Cergy-Pontoise (Paris-Val d'Oise)
- 9 h 50 : *Les accords conclus par la France*
Marie MASDUPUY, Chef du service de la Stratégie et des Affaires internationales, ministère de l'Intérieur
- 10 h 10 : *Le statut du ressortissant européen*
Carlo SANTULLI, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
- 10 h 30 : Débats et pause
- 11 h 30 : *Police des étrangers et garantie des droits fondamentaux*
Danièle LOCHAK, professeure émérite de l'Université Paris-Ouest, Nanterre La Défense
- 11 h 50 : *La condition des étrangers entre égalité et discrimination*
Serge SLAMA, maître de conférences à l'Université Paris-Ouest, Nanterre La Défense
- 12 h 00 : *La politique d'asile*
Julian FERNANDEZ, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
- 12 h 30 : Débats et déjeuner libre

A P R E S – M I D I

II. Les Français à l'étranger

Présidence : Gérard Cahin, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

- 14 h 30 : *La direction des Français à l'étranger et de l'Administration consulaire*
Christophe BOUCHARD, Directeur des Français de l'étranger et de l'Administration consulaire, ministère des Affaires étrangères et européennes
- 14 h 50 : *La protection consulaire*
Sebastien TOUZÉ, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
- 15 h 10 : *L'assistance opérationnelle*
Muriel UBEDA-SAILLARD, professeure à l'Université Lille II
- 15 h 30 : Débats et pause
- III. Etrangers en France, Français à l'étranger : aspects croisés**
- 16 h 30 : *Les conventions d'extradition conclues par la France*
Caroline GONTRAN, Chef du bureau de l'Entraide pénale internationale, ministère de la Justice
- 16 h 50 : *Les « combattants français » dans les groupes armés*
Damien MARTINELLI, Chef du bureau de la Lutte contre la criminalité organisée, le terrorisme et le blanchiment, ministère de la Justice
- 17 h 10 : Débats et clôture